Extrait de l'ouvrage :
Droit d'asile - Etat des lieux et perspectives
Ss la dir. de Julian Fernandez et Caroline Laly-Chevalier

EAN : 978-2-233-00756-8
éditions A.Pedone 2015

# LES LIGNES DE FORCE DE LA REFORME ACTUELLE

La tradition d'accueil et de protection des personnes menacées dans leur propre Etat est inscrite dans l'histoire de notre pays depuis la Révolution française. Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 rappelle que *« tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ».* Moins d'un an après la signature de la Convention de Genève du 28 juillet 1951[1], a été créé l'Office Français de protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA), établissement public en charge de l'instruction des demandes d'asile et de la protection des réfugiés.

Ce droit auquel nous sommes attachés est aujourd'hui porté par un système qui n'est plus adapté aux défis que nous devons relever, et jugé par tous *« à bout de souffle »* avec des délais d'instruction des demandes d'asile trop longs, une saturation des dispositifs d'hébergement et une progression très rapide des dépenses publiques. Ainsi, une réforme profonde de notre système d'asile a-t-elle été engagée visant à restaurer le droit d'asile. Elle présente la particularité d'avoir fait l'objet d'un travail préparatoire approfondi, étayé par de nombreux rapports émanant de sources variées, tant de missions d'inspections interministérielles, de parlementaires que d'associations de défense du droit d'asile.

C'est sur ces riches contributions qu'ont pu s'appuyer deux parlementaires mandatés en juillet 2013 par le Ministre de l'intérieur, Manuel Valls, pour lancer une concertation nationale sur la réforme de l'asile. Madame Valérie Létard, sénatrice, et Monsieur Jean-Louis Touraine ont ainsi mobilisé pendant près de cinq mois les grands acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce droit : le ministère de l'intérieur en charge de cette mission en lien avec d'autres départements ministériels, notamment les affaires étrangères, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), l'OFPRA, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Les associations, qui jouent en France un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce droit, se sont profondément impliquées dans cet exercice. Les collectivités locales, comme les services déconcentrés de l'Etat, ont aussi contribué à enrichir le diagnostic et la recherche de solutions adaptées à partir de leur expérience de terrain. Le travail sur les

[1] L'OFPRA a été créé par la loi du 25 juillet 1952

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
Droit d'asile - Etat des lieux et perspectives
Ss la dir. de Julian Fernandez et Caroline Laly-Chevalier
EAN : 978-2-233-00756-8
éditions A.Pedone 2015



grands axes de la réforme et l'élaboration du projet de loi portant réforme de l'asile ont été engagés dès la remise par Mme Létard et M Touraine, le 28 novembre 2013, au Ministre de l'intérieur de leur rapport sur la réforme de l'asile.

Une première étape importante de cette réforme a été franchie avec le dépôt du projet de loi relatif à la réforme de l'asile le 23 juillet 2014 et son adoption en première lecture par l'Assemblée nationale le 16 décembre 2014 à une large majorité avec 324 suffrages favorables, 188 défavorables et 29 abstentions. La présente contribution, rédigée postérieurement à l'intervention au colloque de Lille les 27 et 28 novembre 2014, est actualisée au vu des modifications introduites par l'Assemblée nationale et figurant dans la « petite loi » ; d'autres évolutions du texte pourront intervenir jusqu'au vote par le Parlement. La présente contribution aura alors valeur de témoignage historique[2].

La réforme ainsi engagée se veut ambitieuse, résolument inscrite dans l'objectif d'un régime européen commun de l'asile et traduisant un équilibre entre les garanties nouvelles apportées aux demandeurs d'asile et la recherche d'une meilleure efficacité des procédures. Si elle ne bouleverse pas en profondeur l'architecture de notre système d'asile, elle introduit toutefois des changements profonds.

[2] Références des principaux rapports publics sur la réforme de l'asile (liste non exhaustive) :
Rapport IGA/IGS/IGF sur l'hébergement et la prise en charge financière des demandeurs d'asile, avril 2013
Rapport d'information du 30 octobre 2013, fait au nom de la commission des finances sur l'allocation temporaire d'attente(ATA), par M. Roger KAROUTCHI, Sénateur
Rapport d'information du 10 avril 2014, déposé en application de l'article 146-3, alinéa 6, du Règlement par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique d'accueil des demandeurs d'asile, présenté par Mme Jeanine DUBIÉ et M. Arnaud RICHARD, Députés
Avis du 9 octobre 2014, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la république sur le projet de loi (n° 2234) de finances pour 2015, tome V - Immigration, Asile, et Intégration, par M. Eric CIOTTI, Député
Rapport sur la réforme de l'asile remis au ministre de l'intérieur, le 28 novembre 2013, par Mme Valérie LETARD, Sénatrice et M. Jean-Louis TOURAINE, Député
Projet de loi relatif à la réforme de l'asile, du 23 juillet 2014, présenté au nom de M. Manuel VALLS, Premier ministre, par M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'intérieur
Projet de loi relatif à la réforme de l'asile, Etude d'impact, du 22 juillet 2014
Droit d'asile en France : conditions d'accueil – Etat des lieux 2012 – Rapport de la coordination française pour le droit d'asile
Commission Nationale Consultative des Droits de l'homme, Avis sur le projet de loi relatif à la réforme de l'asile, du 20 novembre 2014



Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info